

UN ÉTAT DE PRÉPARATION FRAGILE

RAPPORT 2023 SUR L'ÉTAT
DE PRÉPARATION MONDIAL

Résumé à l'intention des décideurs

RÉSUMÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS

Messages clés

- 1** La capacité du monde à faire face à la possibilité d'une nouvelle menace de pandémie reste insuffisante.
- 2** Le Cadre de suivi du Conseil mondial de suivi de la préparation fait état de faiblesses importantes ou d'une diminution des capacités dans plusieurs domaines stratégiques de la préparation, notamment la coordination mondiale des efforts de recherche-développement (R-D) pour lutter contre les informations fausses, la mobilisation communautaire, la participation des pays à revenu faible et intermédiaire à la prise de décisions, le financement national et international de la préparation, le suivi indépendant et la participation significative des acteurs concernés. Quand des signes d'amélioration sont observés, ils sont fragiles et doivent être renforcés de toute urgence.
- 3** Le manque de confiance entre les pays et entre les communautés entrave fortement les progrès en matière de renforcement de la préparation. Des mesures doivent être prises de toute urgence pour instaurer la confiance en veillant d'une part, au respect des principes d'équité, de leadership et de responsabilité, et d'autre part, à la cohérence de toutes les mesures visant à renforcer la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.
- 4** Le suivi fondé sur des données probantes, y compris le suivi indépendant, est essentiel pour accroître l'efficacité, garantir la responsabilisation et instaurer la confiance.
- 5** Le financement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies doit être réformé de fond en comble afin de s'affranchir des limites de l'aide au développement et d'être pérennisé sur la base du partage de la charge. Le renforcement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies ne pourra se faire sans financement durable de l'OMS et des autres organisations internationales investies dans ce domaine.
- 6** Le renforcement des capacités régionales en matière de R-D, de fabrication et d'approvisionnement contribuera à remédier aux inégalités en matière d'accès mondial aux contre-mesures médicales.
- 7** Il est nécessaire de renforcer les mécanismes de coordination entre les nombreux secteurs qui jouent un rôle clé dans la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou mondiale.

Il serait dangereux de croire, comme on le constate un peu partout, que nous avons tourné la page de la COVID-19 et que les menaces de pandémies se sont éloignées, alors que le monde continue de faire face à de graves flambées de maladies. Cette année, la variole simienne, une épidémie d'Ebola Zaïre en Ouganda, des épidémies latentes de virus Nipah en Asie du Sud et une recrudescence du choléra dans plusieurs pays ont notamment été observées.

L'élan et l'engagement en faveur du renforcement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies s'essoufflent, laissant le monde dangereusement exposé à la prochaine pandémie. À la réunion de haut niveau de septembre 2023 sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, l'Assemblée générale des Nations Unies a réitéré la nécessité d'une meilleure préparation, mais n'a pas fixé d'objectifs fermes et n'a pris aucun engagement en faveur d'un suivi indépendant fondé sur des données probantes.¹

La confiance entre les pays est au plus bas, non seulement en raison des rivalités géopolitiques, mais également du fait de la riposte inégalitaire à la pandémie de COVID-19. Le déficit de confiance reflète l'inquiétude exprimée par le Conseil mondial de suivi de la préparation dans son rapport de 2021² face à un monde fragmenté et brisé. Il faudra du temps pour restaurer cette confiance et cela doit commencer dès maintenant par la mise en place de mesures allant dans ce sens et visant notamment à rendre la gouvernance plus inclusive, à mobiliser la société civile, à rapprocher la préparation des populations qui en ont le plus besoin et à investir dans le suivi comme fondement de la responsabilité mutuelle.

L'Accord de l'OMS sur les pandémies peut jouer un rôle déterminant dans l'instauration de la confiance si les pays s'engagent à prendre des mesures décisives pour renforcer leur préparation. Les États Membres de l'OMS doivent rester déterminés à sceller un accord ambitieux, exhaustif et efficace sur les pandémies, avant l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2024.

ÉTAT DE PRÉPARATION DU MONDE EN 2023

Publié en mai 2023, le Cadre de suivi du Conseil mondial de suivi de la préparation fournit une méthodologie robuste et fondée sur des données probantes pour évaluer l'état de préparation à l'échelle mondiale.³ Il est appliqué pour la première fois dans le présent rapport et fait état de 30 indicateurs dont le Conseil estime qu'ils sont les plus pertinents sur les plans de l'équité, du leadership et de la responsabilité, ainsi que de la cohérence, qui sont les domaines prioritaires du Conseil pour 2023. Ces indicateurs évaluent le suivi et la responsabilisation, le financement, la gouvernance mondiale, la R-D et l'accès aux contre-mesures médicales, l'inclusion et l'autonomisation des communautés, l'adoption d'approches « Une seule santé » et la coordination multisectorielle.

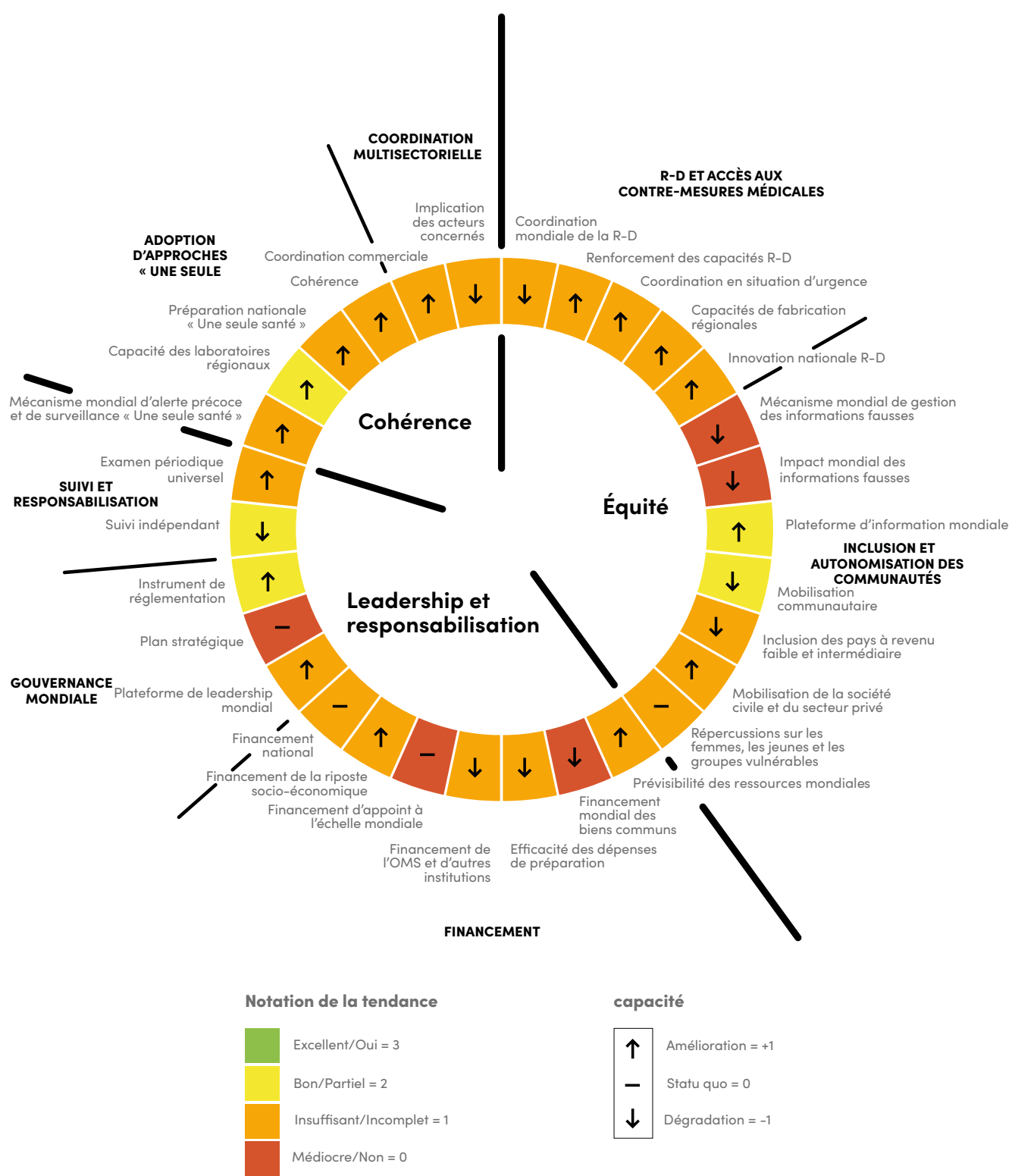
L'évaluation montre que les capacités sont insuffisantes pour répondre aux besoins dans les domaines ci-devant de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. En particulier, des faiblesses sont observées dans les domaines du financement, de la coordination mondiale de la R-D, de la lutte contre les répercussions de la diffusion d'informations fausses, et de l'inclusion dans la gouvernance des secteurs et des acteurs d'intérêt.

Dans le sillage de la COVID-19, des améliorations ont été constatées en ce qui concerne les plateformes d'information mondiales, la mobilisation communautaire, le suivi indépendant et la capacité des laboratoires régionaux. Cependant, les faiblesses du système mondial de financement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, ainsi que l'incapacité de la communauté internationale à s'engager en faveur d'un renforcement du suivi indépendant, affaibliront les perspectives d'efficacité dans ces domaines. Le Conseil mondial de suivi de la préparation tire de son évaluation les principales conclusions ci-après :

- Le suivi et la responsabilisation n'ont pas été suffisamment financés et institutionnalisés. Il est nécessaire de mettre en place un suivi indépendant en complément de l'autoévaluation et de l'examen par les pairs, tant à l'échelle nationale et régionale que mondiale.
- Le financement mondial de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies est inadéquat et inefficace ; il manque de coordination et n'est pas suffisamment aligné sur les besoins et les processus des pays. Les pays peinent à investir dans la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies en raison de la contraction de l'espace budgétaire. La création d'un Fonds de lutte contre les pandémies constitue un ajout utile, mais son budget est très en deçà des 10 milliards de dollars des États-Unis initialement proposés.⁴
- La gouvernance mondiale de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies évolue avec les développements clés, notamment les négociations en faveur d'un accord de l'OMS sur les pandémies et de possibles amendements au Règlement sanitaire international, mais les avancées restent lentes.
- Les capacités nationales et régionales limitées en matière de Recherche-Développement rendent les pays dépendants d'un système mondial qui ne peut pas garantir une distribution équitable de l'innovation. La R-D liée aux pandémies n'est pas suffisamment coordonnée à l'échelle mondiale.
- Les informations fausses et trompeuses contribuent au déficit de confiance mondial. Or, il n'existe actuellement aucun mécanisme mondial visant à lutter efficacement contre les informations fausses et trompeuses dans le domaine de la santé.
- Les initiatives visant à renforcer la mobilisation communautaire lancées pendant la pandémie de COVID-19 sont menacées, maintenant que l'urgence de la crise est moins prégnante.
- L'approche « Une seule santé » n'a pas été intégrée efficacement dans la préparation.
- La coordination mondiale présente des faiblesses critiques, notamment sur les plans de la coordination entre les secteurs extérieurs à la santé, la participation égale de tous les pays et l'absence de mécanismes garantissant une inclusion cohérente de la société civile et du secteur privé.

Évaluation de l'état de 30 indicateurs du Cadre de suivi du Conseil mondial de suivi de la préparation

Figure 1 : Carte thermique



LA VOIE À SUIVRE

Les dirigeants mondiaux, régionaux et nationaux doivent institutionnaliser pleinement les mesures de préparation éprouvées, dans l'intérêt collectif. Le renforcement de la préparation va de pair avec les efforts mondiaux en faveur des objectifs de développement durable (ODD) et bon nombre des lacunes en matière de préparation aux pandémies sont communes aux aspects qui ont été les plus problématiques pour tendre vers les ODD.

Le Conseil mondial de suivi de la préparation formule quatre recommandations clés pour remédier aux insuffisances en matière de préparation mondiale : renforcer le suivi et la responsabilisation ; réformer le système mondial de financement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies ; renforcer l'exhaustivité, l'équité et la robustesse des chaînes de R-D et d'approvisionnement ; et accroître la mobilisation multisectorielle et multipartite.

Recommandation 1 : Renforcer le suivi et la responsabilisation en matière de prévention, de préparation et de riposte face aux pandémies à travers l'amélioration du suivi national ; l'investissement en faveur d'une amélioration de la collecte de données et d'éléments factuels ; et le renforcement du suivi indépendant multisectoriel à l'échelle mondiale.

Des mécanismes d'autoévaluation, d'examen par les pairs et de suivi indépendant doivent être mis en place afin de renforcer le suivi et la responsabilisation aux niveaux local, national, régional et mondial, et afin d'aider les pays, les organisations et les acteurs à être plus résilients. Le suivi doit être intégré dans la gouvernance des activités de prévention, de préparation et de riposte face aux pandémies, et plus particulièrement dans l'Accord de l'OMS sur les pandémies.

Un mécanisme de suivi multisectoriel, indépendant et solide doit être établi en soutien au suivi national et afin de fournir une analyse large, objective et fondée sur des données probantes et scientifiques. Le Conseil mondial de suivi de la préparation arrivera bientôt à la fin de son premier mandat. Ce Conseil – ou un mécanisme de suivi multisectoriel indépendant similaire – reste aussi important aujourd'hui qu'à sa création. La fin de ce premier mandat est l'occasion de faire le point sur les activités du Conseil.

Le suivi, en particulier le suivi indépendant, peut aider les pays à suivre leurs progrès en matière d'amélioration de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies ; à déterminer les difficultés et les lacunes ; et à cerner les domaines nécessitant une action et un soutien supplémentaires. Le suivi peut faciliter la hiérarchisation et le ciblage des investissements. Notre compréhension de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies est très incomplète, parce que des investissements insuffisants ont été consacrés au renforcement des capacités mondiales, régionales et nationales en matière de collecte de données. En priorité, les pays, les organismes internationaux et les bailleurs de fonds doivent investir en faveur de ces capacités, en s'appuyant sur les systèmes de collecte de données existants.

Le Conseil mondial de suivi de la préparation appelle :

- 1** les États Membres à s'assurer que l'Accord de l'OMS sur les pandémies comprend à la fois un mécanisme universel d'examen périodique par les pairs pour ce qui concerne la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, et une Conférence des Parties chargée d'examiner le respect de ses mesures ;
- 2** tous les pays à investir en faveur du renforcement de leurs capacités nationales en matière de collecte et d'analyse de données sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, en collaboration avec des organismes régionaux ;
- 3** les organisations internationales et d'autres acteurs tels que le G7, le G20, la CEPI, GAVI et le Fonds mondial, avec le soutien des bailleurs de fonds, à investir en faveur de la collecte et l'analyse de données afin de parvenir à une meilleure compréhension des capacités en matière de prévention, de préparation et de riposte face aux pandémies à l'échelle mondiale ;
- 4** l'OMS et le Groupe de la Banque mondiale à entreprendre un examen indépendant des travaux du Conseil mondial de suivi de la préparation, afin de déterminer les lacunes et les domaines à améliorer, et afin d'envisager d'ouvrir la cogestion du Conseil à d'autres organisations internationales pertinentes, par exemple la FAO, le FMI, le PNUE, l'UNICEF, l'OMPI, l'OMSA et l'OMC, ou de demander qu'il soit mandaté par le Secrétaire général des Nations Unies.

Recommandation 2 : Renforcer le système mondial de financement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, à travers la compensation des déficits de financement immédiats et la réforme du système de financement mondial, afin d'ouvrir la voie à des investissements nationaux plus importants et de renforcer le financement international grâce à des modalités et des sources de financement inédites.

Le système mondial de financement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies doit faire l'objet d'une réforme complète afin d'être adapté aux objectifs. Pour ce faire, il faudra remédier aux déficits de financement urgents et aligner le système sur les priorités et les besoins nationaux, mais aussi trouver de nouveaux moyens d'accroître les financements nationaux et internationaux. Le financement international doit être augmenté par l'aide publique au développement (APD) et par d'autres sources afin de répondre aux besoins. L'espace budgétaire pour la mobilisation des ressources nationales doit être accru dans les pays où il fait défaut, afin de libérer des financements intérieurs. Les modalités de subvention, de prêt et d'allègement de la dette doivent être harmonisées afin de garantir une coordination et une optimisation des financements appropriées. La prévisibilité et la rapidité d'exécution doivent être garanties en ce qui concerne le renforcement des capacités de prévention et de préparation à long terme, ainsi que les besoins de financement d'appoint et des interventions immédiates.

L'adage qui veut que « personne n'est en sécurité tant que tout le monde n'est pas en sécurité » reste aussi vrai après la pandémie. La prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies sont des biens mondiaux qui nécessitent de s'assurer que tous les pays sont mieux équipés pour détecter les pandémies et pour y réagir. Afin de cadrer les discussions sur le financement, il est nécessaire de s'accorder sur la définition du champ d'application de ces activités et de mieux suivre les flux de financement.

Le Fonds de lutte contre les pandémies est le principal mécanisme international dédié au financement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. Les bailleurs de fonds doivent veiller à un financement durable et adéquat du Fonds, afin de combler le déficit annuel de 10 milliards USD évalué par le Groupe indépendant de haut niveau du G20 sur le financement des biens communs mondiaux pour la préparation et la riposte aux pandémies. Le Conseil mondial de suivi de la préparation estime que le Fonds de lutte contre les pandémies devrait évoluer vers un mécanisme de financement collectif plus durable et améliorer l'inclusivité de sa gouvernance. Au-delà du Fonds de lutte contre les pandémies, le système de financement mondial devrait donner la priorité au financement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies en tant que facteur fondamental de la promotion du bien-être et du soutien à la stabilité économique. Les conditions doivent être réunies pour accroître la mobilisation des ressources nationales et élargir la palette des modalités et des sources de financement.

Il sera crucial de trouver des sources de financement rapidement déployables bien avant une nouvelle pandémie ou une autre urgence sanitaire. Compte tenu de l'ampleur du financement d'appoint nécessaire, le fait de compter sur les fonds d'intervention existants ne fournira pas des ressources suffisantes ; de nouvelles approches doivent être définies. Le Conseil mondial de suivi de la préparation appelle tous les pays à mettre en place des fonds de réserve nationaux pour répondre aux urgences sanitaires et à les intégrer dans un financement d'urgence plus large.

Le Conseil mondial de suivi de la préparation appelle :

- 1** Le Groupe de la Banque mondiale, l'OMS et le G20, dans le cadre des activités du Groupe de travail conjoint du G20 sur les finances et la santé à entreprendre une évaluation des besoins et des flux de financement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies ;
- 2** les bailleurs de fonds à financer le Fonds de lutte contre les pandémies de manière durable et adéquate, afin de combler le déficit annuel de 10 milliards USD selon l'évaluation du Groupe indépendant de haut niveau du G20 sur le financement des biens communs mondiaux pour la préparation et la riposte aux pandémies ;⁵
- 3** le Fonds de lutte contre les pandémies à entreprendre une évaluation des nouvelles ressources financières potentielles hors APD et à définir une approche plus ascendante d'établissement des priorités de financement au regard des besoins des pays et à éliminer les financements à objet désigné. Le Conseil mondial de suivi de la préparation réitère également son appel de 2021 au Fonds de lutte contre les pandémies pour financer les biens communs mondiaux et régionaux ;

- 4 le Fonds de lutte contre les pandémies, le Fonds mondial, GAVI et d'autres institutions financières internationales qui financent la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies à coordonner l'allocation de fonds et à l'adapter aux priorités et aux besoins des pays ;
- 5 le FMI, le Groupe de la Banque mondiale, le G20, ainsi que les créanciers publics et privés à soutenir la restructuration de la dette afin d'en améliorer la viabilité ;
- 6 le FMI, le Groupe de la Banque mondiale et d'autres banques publiques et multilatérales de développement à accroître leurs investissements en faveur de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, et à fournir un financement supplémentaire à des conditions favorables pour les investissements nationaux consacrés à ces activités. Le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du FMI doit apporter son soutien aux projets de prévention, de préparation et de riposte face aux pandémies ;
- 7 tous les pays à mettre en place des fonds de réserve nationaux pour répondre aux urgences sanitaires. Ces fonds doivent être intégrés dans un financement d'urgence plus large ;
- 8 les États Membres de l'OMS à augmenter le financement du Fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence, afin de satisfaire le besoin de 500 millions USD dès le premier jour et de veiller à ce qu'il soit financé de manière durable, y compris par des sources autres que l'APD. Ils doivent également garantir un financement adéquat de la capacité de montée en puissance de l'OMS ;
- 9 les banques multilatérales de développement à l'échelle mondiale et régionale, y compris le FMI et le Groupe de la Banque mondiale, ainsi que le G7, le G20 et d'autres, à mettre en œuvre des stratégies visant à stimuler le financement d'appoint international.

Recommandation 3 : Établir des capacités régionales de base afin de favoriser des chaînes de R-D et d'approvisionnement plus équitables et plus robustes.

Dans chaque région, il est nécessaire de disposer d'une capacité de fabrication de base pour les contre-mesures médicales, les systèmes et les laboratoires de détection précoce et de surveillance « Une seule santé » ; de suivre et d'orienter les tendances sociales et économiques présentant un intérêt dans le contexte des pandémies ; et de gérer les stocks de manière réactive pour répondre aux besoins de riposte aux pandémies. Ces capacités régionales doivent s'inscrire dans le cadre d'une approche globale qui favorise la cohérence et la coordination stratégiques.

Il est nécessaire de consacrer des investissements de longue haleine à la mise en place de capacités plus équitables en matière de R-D, en s'appuyant sur les efforts croissants de nombreux pays à revenu intermédiaire. Les écosystèmes régionaux devront être intégrés dans un cadre mondial pour la R-D et l'accès aux contre-mesures médicales afin de soutenir la hiérarchisation et la coordination mondiales de la R-D, le partage d'information entre les pays, le renforcement des capacités et les transferts de technologie, ou encore l'accès équitable aux contre-mesures médicales.

Le renforcement durable des capacités régionales nécessitera la création d'écosystèmes régionaux solides pour la R-D. Ceux-ci pourront être soutenus par l'établissement de marchés régionaux pour les contre-mesures médicales telles que les vaccins ; par le développement de mécanismes régionaux de mise en commun ou de stockage ; par la coordination réglementaire entre les pays ; et par un partage ouvert de l'information.

Les écosystèmes régionaux devront être intégrés dans un cadre mondial pour la R-D et l'accès aux contre-mesures médicales afin de soutenir la hiérarchisation et la coordination mondiales de la R-D, la production et le partage de données entre les pays, le renforcement des capacités et les transferts de technologie, ainsi que l'accès équitable aux contre-mesures médicales, et afin de garantir la coordination entre les systèmes de R-D humaine et animale, le cas échéant.

Afin de garantir que les investissements consacrés à la R-D pourront conduire à un accès plus équitable aux contre-mesures médicales, l'équité doit être mise en avant la phase de R-D. En tant que sources clés du financement de la R-D dans le contexte de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, le secteur public et les organisations philanthropiques peuvent mobiliser des fonds pour garantir la mise en œuvre de cette stratégie.

Le Conseil mondial de suivi de la préparation appelle :

- 1** les pays et les institutions régionales à renforcer durablement les capacités régionales en matière de R-D, de fabrication, de processus réglementaires et de déploiement de contre-mesures médicales, à travers la création d'écosystèmes régionaux solides pour la R-D ;
- 2** les États Membres à adopter des règles strictes pour intégrer la R-D mondiale dans l'Accord de l'OMS sur les pandémies et à appliquer ces règles au moyen d'une feuille de route mondiale en matière de R-D qui mettra l'accent sur le renforcement des écosystèmes régionaux. Les pays doivent également mettre en place des mécanismes appropriés afin de s'assurer que les droits de propriété intellectuelle n'entravent pas l'accès aux contre-mesures médicales et aux technologies vitales pour la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies ;
- 3** l'OMS à publier la liste actualisée des agents pathogènes prioritaires du schéma directeur en matière de R-D pour la prévention des épidémies, afin de faciliter la coordination de la R-D ;
- 4** les bailleurs de fonds (gouvernements et organisations philanthropiques) à s'assurer que les accords de financement prévoient un accès équitable aux technologies, aux contre-mesures, aux données et à l'information ;
- 5** le secteur privé, en particulier les fabricants de contre-mesures médicales, à favoriser un accès plus équitable à leurs produits.

Recommandation 4 : Élaborer une nouvelle approche en matière de collaboration multisectorielle et multipartite pour la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

La COVID-19 a démontré que la riposte aux urgences sanitaires nécessitait également la participation de multiples secteurs extérieurs à la santé. La préparation et la coopération multisectorielles doivent être renforcées par la participation de secteurs autres que la santé, ainsi que de la société civile et du secteur privé. Il faut établir une nouvelle approche structurée et coordonnée, multisectorielle et multipartite, afin de soutenir une riposte mieux intégrée et plus cohérente aux pandémies et aux urgences sanitaires.

Cette nouvelle approche doit être axée sur la création d'un mouvement plus inclusif et plus large en soutien à la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. Il peut notamment être envisagé de créer un forum dédié aux échanges sur la conception et la mise en œuvre des politiques ; de renforcer le rôle des citoyens en matière de prévention, de préparation et de riposte face aux pandémies et d'améliorer la responsabilité sociale ; et de promouvoir la coordination, l'échange d'information et l'harmonisation entre les groupes de parties prenantes.

Le Conseil mondial de suivi de la préparation recommande une coordination structurée des efforts plutôt que la création de nouveaux organes de gouvernance ou qu'une approche réglementaire. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'attendre la conclusion des négociations intergouvernementales relatives à un accord de l'OMS sur les pandémies – ce processus peut commencer immédiatement. Cette approche peut jouer un rôle déterminant en matière de soutien à la mise en œuvre de l'Accord et du RSI (2005).

Le Conseil mondial de suivi de la préparation appelle :

- 1** l'OMS, en collaboration avec des partenaires clés tels que l'OMSA, la FAO et le PNUE, le Groupe de la Banque mondiale, l'OMC et l'OMPI, à élaborer collectivement une approche structurée visant à améliorer, à tous les niveaux, les activités multisectorielles et multipartites relatives à la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

PROCHAINES ÉTAPES

Afin de donner corps aux recommandations ci-devant, l'ensemble des institutions engagées dans la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies doivent prendre des engagements spécifiques soumis à échéance. Chaque mois écoulé sans que ces mesures soient mises en place expose le monde à des risques de pandémies. Les résultats obtenus de haute lutte dans le cadre de la riposte sans précédent à la pandémie de COVID-19 s'estomperont rapidement si des mesures ne sont pas prises dès maintenant pour renforcer la prévention, la préparation et la riposte mondiales face aux pandémies.

Par voie de conséquence, le Conseil mondial de suivi de la préparation appelle à la mise en œuvre des mesures suivantes au cours de l'année à venir :

- L'organe de négociation doit sceller un accord de l'OMS sur les pandémies qui sera adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2024.

Le projet d'accord de l'OMS sur les pandémies doit prévoir un mécanisme universel d'examen périodique par les pairs et un mécanisme d'examen de la conformité, ainsi qu'un suivi indépendant à l'appui de ces deux activités. Le projet doit également comprendre des mesures fortes pour promouvoir la coordination de la R-D, garantir un accès équitable aux contre-mesures médicales et soutenir le renforcement des capacités en matière de données.

L'organe de négociation et le Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international doivent commander un exercice de simulation afin de tester l'efficacité de ces instruments et d'en garantir la cohérence, avant la finalisation des négociations.
- La communauté internationale doit adopter de toute urgence des stratégies visant à stimuler le financement international d'appoint, à favoriser l'augmentation des investissements nationaux et à renforcer le financement international à travers l'élargissement de la palette des modalités et des sources de financement.

À leurs réunions du printemps 2024, le Groupe de la Banque mondiale et le FMI pourraient étudier comment renforcer leur soutien à la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, notamment au travers du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du FMI.

Les États Membres des Nations Unies doivent examiner les propositions visant à réformer le système international de financement de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, dans le cadre de discussions plus larges au Forum 2024 des Nations Unies sur le financement du développement qui se tiendra en avril 2024.

Le Sommet Finance en commun 2024 doit présenter des propositions visant à renforcer le rôle des banques publiques de développement en matière de soutien à la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

Au sommet du G20 qui se tiendra au Brésil en juillet 2024, les pays du G20 doivent étudier des stratégies visant à poursuivre leurs efforts en faveur de la soutenabilité de la dette et d'une augmentation du financement d'appoint international, y compris pour la R-D précoce.

Les États Membres de l'OMS doivent revoir l'objectif de capitalisation du Fonds de réserve de l'Organisation pour les situations d'urgence et le porter à 500 millions USD à la 77e Assemblée mondiale de la Santé en mai 2024.
- Les organisations régionales concernées, notamment l'Union africaine et l'Union européenne, doivent entreprendre une cartographie de leurs capacités régionales en matière de R-D avant l'été 2024.
- S'appuyant sur le plan d'action quadripartite, l'Alliance quadripartite et les partenaires concernés doivent entamer des discussions à leur prochaine réunion en vue d'élaborer un plan d'amélioration des activités multisectorielles et multipartites de prévention, de préparation et de riposte face aux pandémies.
- L'OMS et le Groupe de la Banque mondiale doivent procéder dès le début de 2024 à un examen indépendant des travaux du Conseil mondial de suivi de la préparation et de son futur rôle en tant que mécanisme de suivi indépendant de la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Déclaration politique de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. Dans : Soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. New York : Assemblée générale des Nations Unies ; 2023 (<https://research.un.org/en/docs/ga/quick/regular/78>).
- 2 De séparés à préparés : Rapport 2021. Conseil mondial de suivi de la préparation ; 2021 (<https://www.gpmb.org/annual-reports/annual-report-2021>).
- 3 GPMB Monitoring Framework for Preparedness: Technical Framework and Methodology. Conseil mondial de suivi de la préparation ; 2023 (<https://www.gpmb.org/annual-reports/overview/item/gpmb-monitoring-framework-full>).
- 4 Groupe de la Banque mondiale. Demand for funding from Pandemic Fund exceeds expectations with requests totaling over \$7billion. 5 avril 2023. (<https://www.worldbank.org/en/programs/financial-intermediary-fund-for-pandemic-prevention-preparedness-and-response-ppr-fif/brief/demand-for-funding-from-pandemic-fund-exceeds-expectations-with-requests-totaling-over-7-billion>).
- 5 A Global Deal for Our Pandemic Age. Groupe indépendant de haut niveau sur le financement des biens collectifs mondiaux pour la préparation et la riposte aux pandémies ; 2021. (<https://pandemic-financing.org/report/foreword>).

À propos du Conseil mondial de suivi de la

Le Conseil mondial de suivi de la préparation est un organisme indépendant de suivi et de plaidoyer chargé de veiller à la préparation aux crises sanitaires mondiales. Codirigé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Groupe de la Banque mondiale, le Conseil mondial de suivi de la préparation réunit des dirigeants et des spécialistes de renommée internationale issus de secteurs aussi divers que la santé humaine, la santé animale, l'environnement, les droits humains, l'économie, le droit, le genre et le développement. Le Conseil mondial de suivi de la préparation est chargé de fournir une évaluation indépendante et exhaustive aux décideurs et aux populations sur les progrès accomplis en matière d'amélioration de la préparation et de la capacité de riposte en cas de flambées de maladies et d'autres situations d'urgence ayant des conséquences sur la santé. En bref, le travail du Conseil consiste à tracer une feuille de route pour un monde plus sûr.

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO.
© Organisation mondiale de la Santé (organisation hôte du Conseil mondial de suivi de la préparation) 2023.



Secrétariat du Conseil mondial de suivi de la
préparation – c/o Organisation mondiale de la Santé
20 avenue Appia
1211 Genève 27 | Suisse
gpmbscretariat@who.int | www.gpmb.org



[@TheGPMB](https://twitter.com/TheGPMB)

[@global-preparedness-monitoring-board](https://www.linkedin.com/company/global-preparedness-monitoring-board)